



Le Projet C.A.P

Philosophie du projet :

Par référence à l'organisation et à la structuration du bassin alréen (plus de 20 000 habitants) :

une politique orienté vers une formation de haut niveau incontournable.

La formation du jeune joueur (se) est une priorité absolue. Elle nécessite obligatoirement la mise en place de relations très étroites avec le milieu scolaire (écoles primaires et collèges).

La convivialité, les rapports humains et l'épanouissement des hommes dans le cadre d'une pratique sportive dictent notre démarche. Chacun doit prendre une part effective dans le fonctionnement de l'association.

Projet sportif

1. Relation avec le, milieu scolaire

Objectifs généraux :

Saison 05/06 - Partenaires : CAP HB, Municipalités, écoles, DDJS

- intervention pendant le temps scolaire dans les écoles des trois communes CAP.
- Cycle d'initiation (définir le nb de séances)
- Développement de la pratique du Mini hand

Saison 06/07 - Partenaires : CAP HB, Municipalités, écoles, collèges, DDJS

- favoriser la continuité d'une pratique sportive découverte à l'école primaire.
- Mise en place d'une section sportive à vocations locale avec un ou plusieurs collèges.

Saison 07/08 - Partenaires : idem

- collaborations étroites entre les établissements et le club.
- Mettre les jeunes dans les meilleures conditions pour leur permettre de concilier une pratique sportive en harmonie avec leur vie scolaire et affective.

Objectifs pédagogiques :

- Permettre une meilleure intégration au sein de l'établissement scolaire et une valorisation de l'élève par la pratique d'une activité supplémentaire : le handball.

- Permettre à un groupe d'élèves de l'établissement, intéressés par cette pratique sportive, de s'entraîner régulièrement dans un but d'initiation et de perfectionnement.

2. Développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre

Période : 2005 à 2008

- **Herbivores (Début juin) - Auray**
 - . Rassemblement des écoles primaires partenaires du cycle d'initiation - Vendredi 8 - 12 ans
 - . Tournoi mixte sur Herbe (licencié(e)s ou non) - Samedi 12 - 16 ans
 - . Tournoi mixte sur Herbe (licencié(e)s ou non) - Dimanche + 16 ans
- **Sandball (fin juin) - Trinité s/ mer**
 - . Rassemblement des sections UNSS du Morbihan - Mercredi 12 - 16 ans
 - . Tournoi inter - entreprise en collaboration avec les partenaires - Vendredi soir
 - . Tournoi « Tro Breizh » (licencié(e)s ou non) - Samedi, Dimanche + 16 ans

3. Objectifs sportifs

Période : 2005 à 2008

Jeunes : Pôles masculin et féminin

- la découverte et la pratique du handball chez les jeunes sont suffisamment développées pour assurer un recrutement quantitatif et qualitatif.
- Participation régulière aux championnats régionaux dans les catégories : -16 et -18 ans.
Haut de tableau départemental pour les équipes -12 et -14 ans.
- Posséder le maximum de joueurs (ses) retenus dans les sélections départementales, voir régionales.

Cf : tableau équipes jeunes

Seniors :

- Progression (accession / maintien) au niveau régionale pour les 2 équipes première.

| | |
|-----------------------------|--------------------------------------|
| Pôle masculin 2008 : équipe | 1 – Promotion d'excellence régionale |
| " | 2 – Excellence départementale |
| | 3 – Honneur départementale |
- Pôle féminin 2008 : équipe

| | |
|---|-------------------------------|
| " | 1 – Excellence régionale |
| " | 2 – Excellence départementale |
| " | 3 – Honneur départementale |
- Permettre aux pratiquants désireux de s'orienter vers une pratique de loisir ou de compétition, de réunir les conditions nécessaires à leurs attentes.

Organisation structurelle

1. Au plan sportif

A - Lieux de compétitions

Les gymnases de Pluneret et Crac'h peuvent être utilisés pour les rencontres des championnats jeunes le samedi après midi.

Les gymnases d'Auray pourraient être utilisés pour les équipes seniors et jeunes régionales le samedi soir ou le dimanche.

En effet nous souhaitons centraliser les rencontres seniors (en particulier les équipes premières) sur la ville d'Auray, le chef lieu de canton. L'idéal étant le nouveau gymnase du verger :

- Pour la qualité des équipement
- Pour la communication du club et de ses partenaires
- Pour favoriser l'accueil des spectateurs

Dans un avenir proche il est souhaitable de pouvoir centraliser un maximum de rencontres (jeunes et seniors) dans le même gymnase pour dynamiser « l'identité club » et la cohésion entre les licencié(e)s du CAP handball.

B - Lieux d'entraînements

Pour la saison 05/06, les créneaux horaires existants, des gymnases de Crac'h, Auray (la forêt) et Pluneret doivent permettre de faire évoluer l'ensemble des équipes jeunes et seniors en semaine.

Dans un souci de proximité pour les plus jeunes, nous devons préciser la zone géographique de résidence de nos licencié (e)s et attribuer les salles et créneaux par catégorie en respectant cette condition.

C - Nombre d'équipe

Equipes jeunes
Saison 2004 / 2005

| | Masculin | | Féminin | | |
|----------|--------------|----------|--------------|----------|---------|
| | Auray/Crac'h | Pluneret | Auray/Crac'h | Pluneret | Total |
| Minihand | 1 | 2 | | | 3 mixte |
| - 12 | 3 | 1 | | 1 | 5 |
| - 14 | | 1 | | 1 | 2 |
| - 16 | 1 | 1 | | 1 | 3 |
| - 18 | 1 | 1 | 2 | | 4 |
| | | | | Total | 17 |

Equipes jeunes
Saison 2005 / 2006

Masculin

Féminin

| | Auray/Crac'h | Pluneret | Auray/Crac'h | Pluneret | Total |
|----------|--------------|----------|--------------|----------|---------|
| Minihand | 2 | 2 | | | 4 mixte |
| - 12 | 2 | 1 | | 1 | 4 |
| - 14 | 1 | 1 | | 1 | 3 |
| - 16 | 1 | 1 | | 1 | 3 |
| - 18 | 1 | 1 | 1 | | 3 |
| | | | | Total | 17 |

D - Encadrement technique

Volonté de proposer un entraîneur par catégorie d'âge, soit :

- Pole féminin : 6 cadres
- Pole masculin : 6 cadres

Chaque entraîneur est en relation permanente avec la commission technique du CAP, et travail en collaboration avec les dirigeants qui l'accompagne dans l'encadrement des équipes.

Dans un avenir proche, une indemnisation de l'encadrement devrait être envisagée en fonction d'une grille indiciaire prenant en compte le niveau de compétence (diplômes d'entraîneurs), la volonté de participer à des stages de recyclage, le nombre d'animation...

E - Relations avec le milieu scolaire

École primaire :

Dans le cadre des CATE (« Contrat d'Accompagnement du Temps de l'Enfant »)

- nécessité de pouvoir mettre à disposition un encadrement technique compétent (titulaire du BEES 1er degré option handball).
- nécessité de pouvoir utiliser des installations sportives permettant la pratique du handball (gymnases ou plateaux extérieurs) pendant le temps scolaire et périscolaire.
- Nécessité de pouvoir bénéficier d'un matériel pédagogique adapté (tracé de terrain de mini handball, buts, ballons...)

Collèges :

Dans le cadre de la mise en place de sections sportives à caractère local :

- en relation et en accord avec Messieurs les Principaux et Messieurs les enseignants d'EPS, ainsi qu'avec les municipalités concernées, utiliser des créneaux d'entraînements pendant le temps scolaire (midi) et périscolaire.
- pouvoir mettre à disposition un encadrement compétent titulaire au minimum du BEES 1^{er} degrés option handball.

2. Au Plan Administratif

Le CAP handball, Associations loi 1901, dont l'objectif est la pratique du handball est composée :

- d'un Conseil d'administration de 21 membres élus par l'Assemblée Générale
- d'un Bureau Directeur élu par le Conseil d'Administration et comprenant :
 - . un Président
 - . un Vice- Président
 - . un Secrétaire Générale et un Secrétaire Générale Adjoint
 - . un Trésorier Générale et un Trésorier Générale Adjoint
- de plusieurs Commissions pour assurer le bon fonctionnement de l'Association :
 - . une Commissions administrative (secrétariat, org des compétitions...)
 - . une Commissions finances (trésorerie, subventions, sponsoring...)
 - . une Commissions technique (formation du joueur, gestion matériel...)
 - . une Commissions découverte (initiations, mini hand...)
 - . une Commissions arbitrage (formations, initiations...)
 - . une Commissions Promotion - Vie du Club (animations, communication...)

Pour assurer un travail efficient et une parfaite circulation de l'information au sein de l'association le fait de pouvoir bénéficier d'un local administratif permet d'envisager :

- de se doter d'un matériel informatique et bureautique adapté à l'association
- de regrouper l'ensemble des documents administratifs, techniques... dans un même lieu et à la disposition de chacun
- de développer à moyen terme un secrétariat permanent, un lieu d'accueil pour les membres de l'association

Moyens à mettre en oeuvre

1. Les ressources humaines

Création et pérennisation d'un emploi technique / administratif :

Période : 2005 - 2008

La personne est recrutée sur un contrat du type CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi). Mise en place d'une démarche de formation continue.

Diplôme préparé :

- Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1^{er} degré, option handball
- Brevet Fédéral de Handball du 1^{er} et 2^{ème} degré

- Démarche DFE (Développement, Formation, Emploi) en partenariat avec la Ligue de Bretagne

Missions :

- assurer la relation avec le milieu scolaire
- participer à l'encadrement des CATE dans les écoles primaires de la ville
- assurer l'encadrement de ou des sections sportives
- assurer la coordination technique et administrative du club

2. Les ressources financières

Le projet tel qui vous est présenté, nécessite une volonté commune de réussite de la part des différents partenaires :

- Institutionnels (communauté de commune, communes, département, région, CAF, DDJS...)
- Economiques (entreprises, médias...)
- Handballistique (joueurs et joueuses, dirigeant(e)s, comité, ligue, fédération...)

Il implique une synergie des moyens à la fois financiers matériels et humains ; il incite les différents protagonistes à mettre en place une politique contractuelle (contrats d'objectifs) afin que chacun évalue les actions réellement entreprises et les résultats obtenus.

Conclusion

Ce projet est une nécessité incontournable pour développement du CAP. Ce nouveau fonctionnement a la volonté d'œuvrer dans la vie sportive du Pays d'Auray.

Dans un avenir proche le CAP Handball doit devenir un des clubs incontournables du Pays d'Auray et du département au niveau handball. En s'appuyant sur une politique tournée vers la formation du joueur (se), un club du Pays d'Auray peut évoluer à un bon niveau, sans pour cela tomber dans un « délire financier ».

Nous devons éviter que nos compétences soient obligées de s'expatrier sous d'autres cieux ; pour cela il est nécessaire de mettre en place une dynamique locale avec nos partenaires naturels (institutions, sponsors...)

Nous vous proposons de gagner ensemble.